

Égalité Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 JUIN 2023

Géothermie de surface en Provence-Alpes-Côte d'Azur: une énergie renouvelable à haut potentiel pour notre territoire

Le 20 juin 2023, la direction régionale de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur a organisé, en collaboration avec la Région, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) et l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG), une journée régionale de sensibilisation à la géothermie à destination des acteurs et actrices de la filière.

Depuis le lancement du Fonds Chaleur en 2009, l'ADEME a soutenu 37 projets régionaux de géothermie pour 22,7 millions d'euros d'aides et un coût total des opérations de 121 millions d'euros.

La direction régionale de l'ADEME poursuit cette dynamique de déploiement en mettant en place des relais locaux. Ces relais sont présents sur 6 territoires de la région pour faire émerger de nouveaux projets et renforcer les actions de sensibilisation auprès des acteurs territoriaux de la géothermie de surface. Parmi ces actions, la journée de sensibilisation du 20 juin qui a réuni 158 participants.

Une journée pour faire l'état des lieux de la géothermie en région et pour apporter des outils concrets aux porteurs de projets

Cette journée a permis aux acteurs de la filière de se réunir et d'échanger autour d'interventions d'experts et de retours d'expérience. Les experts ont présenté la géothermie de surface, son potentiel et ses atouts pour notre région, ainsi que les outils, techniques et financiers, pour permettre aux (futurs) porteurs de projets de mettre en œuvre une installation géothermique (sur nappe, sur sondes, en géostructure, sur eau de mer (thalassothermie) ou encore sur eaux usées (cloacothermie)).

Les interventions ont par ailleurs montré que par rapport aux autres systèmes d'énergie renouvelable, l'investissement initial dans la géothermie est plus élevé. Néanmoins, trois principaux facteurs rendent ces solutions très compétitives à long terme: l'efficacité énergétique, les faibles coûts de fonctionnement et les aides du Fonds Chaleur de l'ADEME.

La géothermie en Provence-Alpes-Côte d'Azur: pourquoi se mobiliser?

Un atlas et une étude de potentiel réalisés en 2013 par le BRGM ont démontré le potentiel important de la géothermie de surface (sur sondes ou sur nappe) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. De plus, son littoral étendu est favorable au développement de la thalassothermie. L'utilisation de pompes à chaleur sur ces ressources permet de chauffer en hiver et de rafraîchir en été avec des performances énergétiques élevées. L'usage de la géothermie pour les bâtiments collectifs et tertiaires ayant des besoins spécifiques comme les piscines municipales ou les établissements de soins et de santé est particulièrement pertinent. Aujourd'hui, les principaux freins sont le manque d'information aux maîtres d'ouvrage, les coûts d'investissement ainsi que les tensions sur la filière des professionnels avec un nombre croissant de projets chaque année. C'est pourquoi l'ADEME renforce ses actions d'information et de soutien.

CONTACT PRESSE

Direction régionale de l'ADEME en Provence-Alpes-Côte d'Azur Morgane MESLIN, chargée de communication 04 91 32 84 50 / morgane.meslin@ademe.fr

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique –, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines – énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... – nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr/@ademe